

LabEx Architectures

Appel à Manifestations d'Intérêt 2025 : projets d'exploration et de consolidation

■ Dates à retenir

Ouverture : 20 mai

Clôture : 13 juin minuit

Résultats : 11 juillet

Période de mise en œuvre des actions : du 1er septembre 2025 au 31 décembre 2026

■ Objectifs de l'appel

Dans le cadre de sa mission de soutien à la recherche, le LabEx Architectures lance son premier appel à manifestations d'intérêt destiné à identifier et accompagner des initiatives à différents stades de maturité. L'objectif est de favoriser à la fois l'émergence de nouvelles dynamiques de recherche et/ou le renforcement voire la pérennisation de démarches ayant démontré leur pertinence. Cet appel vise à soutenir :

(1) Des projets exploratoires

Dans le contexte du lancement du LabEx, ces projets visent avant tout à initier de nouvelles collaborations pertinentes entre chercheurs et chercheuses des unités de recherche impliquées. Il s'agit d'explorer des pistes de recherche qui ne sont à l'heure actuelle pas structurées. De manière générale, les projets exploratoires se caractérisent par l'incertitude quant aux résultats attendus, mais par un potentiel élevé du point de vue théorique et méthodologique.

Ces actions pourront :

- Explorer des objets, concepts ou terrains communs peu abordés et stabilisés ou les appréhender sous un angle inédit,
- S'appuyer sur l'expérimentation de différentes méthodes, à la croisée des pratiques, des disciplines et des champs,
- Formuler des hypothèses innovantes, non conventionnelles et proposer des cadres conceptuels et théoriques alternatifs.

(2) Des projets de consolidation

Ces actions s'appuieront sur des travaux antérieurs et/ou en cours, et/ou des collaborations scientifiques déjà structurées, qu'il s'agira de renforcer par le développement d'un aspect nouveau et/ou pour accompagner le passage à une autre échelle. Ces projets de consolidations ont vocation à accompagner la montée en puissance de thématiques à l'échelle du site.

Ces actions pourront.

- Renforcer la cohérence, la visibilité et l'impact de la recherche menée,
- Conduire des actions en cours jusqu'au développement de programmes de recherche plus larges et ambitieux, tels que des projets européens ou des ANR.

■ Livrables

Outre les livrables spécifiques à chacun des projets proposés, sont attendues :

- La présentation du travail mené dans le cadre d'un séminaire interne au LabEx,
- La production d'une communication pour diffusion sur le site internet du LabEx,
- Un rapport d'activité synthétique.

■ Budget

Le budget dédié à cet appel est de 90 000 euros hors stages. Un budget pouvant atteindre 5 000 euros par projet pourra être demandé. Un financement supplémentaire, équivalent à la gratification d'un stage de master (2 ou 3 mois à temps complet) pourra être demandé. Cette possibilité est conditionnée par un co-encadrement du/de la stagiaire impliquant deux des unités de recherche participant au projet.

Les dépenses éligibles sont celles liées à du fonctionnement, notamment :

- Fournitures et consommables : achat de petit matériel et de petits équipements non amortissables requis pour la mise en œuvre du projet,
- Frais de mission liés à la recherche et ou à sa valorisation,
- Frais d'inscription à des conférences,
- Prestations de service directement rattachables au projet,
- Achat d'ouvrages et de documentation directement liée au projet,

La gestion des fonds sera assurée par le laboratoire de rattachement du porteur ou de la porteuse.

La recherche de co-financements sera appréciée mais non obligatoire.

Pour les deux volets de cet appel à manifestation d'intérêt (exploration et consolidation), les dépenses en ressources humaines et en équipements amortissables ne sont pas éligibles.

Un appel à projets structurants comprenant un volet équipement et RH sera lancé à la rentrée universitaire 2025-26.

■ Eligibilité

Pour être éligibles, les propositions devront :

- Être portées par un chercheur ou une chercheuse membre titulaire d'une unité de recherche participant au LabEx Architectures,
- S'inscrire dans le projet scientifique du LabEx,
- Associer au moins deux unités de recherche membres du LabEx, dont au moins une en architecture,
- Être déposées avant la date et l'heure limite.

Des partenaires hors périmètre pourront être associés au projet mais sans être financés par le LabEx.

■ Documents requis

Le dossier de candidature et la fiche budget sont à télécharger sur la page de l'appel.

■ Soumission

Ces pièces seront transmises avant la date et l'heure limite à labex-architectures-contact@univ-grenoble-alpes.fr, avec copie aux directions des unités de recherche impliquées. Merci d'indiquer AMI2025 en objet du courriel.

■ Modalités d'évaluation

Chacune des propositions soumises sera évaluée par un binôme de chercheurs / chercheuses membres du Bureau du LabEx.

La procédure de sélection respecte la charte UGA des bonnes pratiques de déontologie des appels à projets, notamment concernant le traitement des liens d'intérêt. Tous les membres des comités et des instances sont tenus au respect des règles en matière de confidentialité et de déontologie. Les instances votent formellement l'application de la charte d'engagement et de confidentialité (annexe 1 de la charte UGA) à l'ensemble des membres. Les évaluateurs et évaluatrices remplissent une déclaration de lien d'intérêt pour chaque projet examiné.

■ Critères d'évaluation

- Adéquation de la proposition au regard du projet scientifique du LabEx
- Qualité scientifique et originalité du projet
- Cohérence et efficacité du plan de travail

■ Engagements

Les porteurs et porteuses de projets s'engagent à communiquer sur le financement dans l'ensemble des communications et publications liées au projet.

■ Renseignements

Stéphane Sadoux, directeur du LabEx Architectures
labex-architectures-direction@univ-grenoble-alpes.fr